

UNIVERSITE DE KOUDOUGOU

VICE PRESIDENCE

**SERVICE DES AFFAIRES ACADEMIQUES,
DE L'ORIENTATION ET DE L'INFORMATION
(S.A.O.I.)**

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ELEVES, DES ETUDIANTS

DES ELEVES STAGIAIRES ET DES PARENTS

ORIENTATION DES NOUVEAUX ETUDIANTS

1- Dépôt des dossiers

- **Période** : du lundi 26 juillet au vendredi 13 août 2010.
- **Lieu** : Service des Affaires Académiques, de l'Orientation et de l'information (S.A.O.I.) **sis bâtiment SEG (1^{er} étage) à l'Université de Koudougou.**

2- Conditions de dépôt de tout dossier

Avant de déposer le dossier, tout postulant à une inscription doit :

- se rendre au service de la comptabilité de l'Université pour le versement de la somme de mille (1000) FCFA contre un reçu dûment signé qui lui permet d'avoir droit, auprès du Service des Affaires Académiques, de l'Orientation et de l'Information (S.A.O.I.), à une pochette jaune dans laquelle sera mis le dossier de demande d'inscription.
- s'entretenir avec un conseiller d'orientation agréé par l'Université de Koudougou sur ses projets d'études. Se munir de l'attestation de succès au bac, des relevés de note de 2^{nde}, 1^{ère}, terminale et du bac et d'une fiche d'orientation à retirer au S.A.O.I.

3 Pièces du dossier

3-1 Première année (nouveaux bacheliers uniquement et travailleurs)

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université de Koudougou, précisant trois filières d'études par ordre de préférence ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- une copie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat plus le relevé des notes obtenues au baccalauréat ;
- une copie légalisée des bulletins de notes obtenues en classes de seconde, première et terminale (la terminale de l'année en cours) ;
- un certificat de nationalité pour les étrangers ;
- une fiche d'orientation à retirer au S.A.O.I. dûment remplie et signée par un conseiller d'orientation ;
- une autorisation d'inscription signée par le Ministre ou par délégation du ministre de tutelle pour les travailleurs du secteur public ;
- une autorisation d'inscription signée par le Directeur ou le Chef de service pour les candidats du secteur privé ;
- trois photos d'identité récentes.

3-2 De la deuxième année du premier cycle aux autres années du second cycle d'études :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université de Koudougou, précisant l'établissement, l'option et le niveau d'études sollicitées ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité pour les étrangers ;
- un cursus universitaire manuscrit, détaillé, depuis l'obtention du baccalauréat, visé par un service de scolarité pour les étudiants. Ce cursus indiquera les années de succès et d'échec du candidat ;
- une autorisation d'inscription signée par le Ministre ou par délégation du ministre de tutelle pour les travailleurs ;
- deux photos d'identité récentes.

4 Critères académiques d'orientation des Bacheliers dans les filières de formation

Etablissements, filières de formation		Critères académiques d'orientation dans la filière
Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion UFR / S.E.G		Bacheliers des séries : B, C, D, et G2 ayant obtenu la note minimale suivante au Bac : <ul style="list-style-type: none"> • Série D : 12/20 en Maths et 11/20 en Français ; • Série C : 10/20 en Maths et 11/20 en Français ; • Série B et G2 : 12/20 en Maths et 13/20 en Français N.B : Toutes les autres séries de BAC ne sont pas autorisées.
Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines UFR / LSH	Lettres Modernes	- Bacheliers de la série A <i>prioritairement</i> ; - Bacheliers de la série D ayant obtenu au moins 11/20 en Littérature, Histoire - Géographie et Langues (Allemand, Anglais)
	Géographie	Bacheliers des séries C et D ayant obtenu au moins : <ul style="list-style-type: none"> • 11/20 de moyenne en classe de terminale ; • 11/20 de moyenne générale au Bac.
	Histoire et Archéologie	Bacheliers des séries A et D ayant obtenu au moins : <ul style="list-style-type: none"> • 12/20 en Histoire - Géographie et • 12/20 en Français
	Psychologie	Bacheliers des séries C et D ayant obtenu les moyennes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 12/20 en SVT et en Maths ; • 12/20 en Anglais